



COMMUNE D'UCCLE
Demande de carte Professionnel
Police et établissements scolaires
Egalement disponible sur www.uccl.be

Ce type de carte est réservé à la police et aux établissements scolaires qui exercent leur activité dans un secteur de stationnement.

Tarif : 200€/ an/ secteur

Nom-Prénom demandeur:

Dénomination légale de l'entreprise:

Nom-Prénom du représentant de l'entreprise:

☎ :

Fax:

Mail:

Adresse:

Immatriculation

Documents à joindre à la demande :

- La liste actualisée des travailleurs,
- La liste des plaques d'immatriculation des véhicules de l'institution (publique ou privée) pour lesquelles une carte est demandée. Pour chaque demande, joindre une copie recto-verso de la carte d'identité du futur utilisateur et une copie du certificat d'immatriculation établi à son nom ou au nom de l'institution.
- Une copie du plan de déplacement (PDE) ou équivalent.

Je soussigné, certifie que les renseignements repris ci-dessus sont corrects, déclare avoir pris connaissance du règlement-redevance voté par le Conseil communal et m'engage à :

- Verser la somme requise pour l'obtention de la (des) carte(s) professionnels € sur le compte du Service Parking BE87 0910 1976 5494 dès l'accord de ce service.

.....
(date et signature)